

Informations de base	
2025/0407(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Phase préparatoire au Parlement
Habiliter l'Autriche à modifier son accord bilatéral existant de transport routier avec la Suisse en vue d'autoriser les transports de cabotage lors de la prestation de services de transport international routier de voyageurs par autocars et autobus dans les régions frontalières entre les deux pays	
Subject 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.15.04 Coopération et accords de transport routier	
Zone géographique Autriche Suisse	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	En attente de la décision finale sur le renvoi		
Conseil de l'Union européenne			
Comité économique et social européen			
Comité européen des régions			

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/12/2025	Publication de la proposition législative	COM(2025)0773 	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0407(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Phase préparatoire au Parlement

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2025)0773 	18/12/2025	